

Rapport de la Commission technique chargée d'étudier la réponse de la Municipalité au postulat de M. Olivier Moulin intitulé: «Pour un écopoint mobile à Gland»

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de Mmes et MM:

Angelita Galvez, 1^{er} membre

Emmanuelle Cosendai

Caroline Han-Félix

Olivier Moulin

Jacques Tacheron, rapporteur

s'est réunie le 15 décembre 2015. Tous les membres étaient présents.

Nous remercions M. Olivier Fargeon, municipal et M. Ranfiss Trujillo, chef du Service Infrastructures et Environnement pour les précisions apportées et les réponses à nos questions.

Préambule:

La Commission constate que la réponse municipale au présent postulat est en «droite ligne» de celle de mars 2015 concernant l'interpellation de M. M.-A. Senn, mais développée et commentée de manière plus complète; la Commission technique y rajoutant les commentaires ci-dessous.

Commentaires:

L'introduction de la taxe au sac, dès janvier 2013, a permis de faire passer le taux de recyclage de nos déchets de 47% à 67% lors de la 1^{ère} année du nouveau concept; actuellement, ce taux est d'env. 64%. Ce pourcentage en fait un «assez bon élève» du Canton! Le tri correct est favorable à une bonne méthanisation des différents déchets: moins d'eau = meilleure incinération.

La méthanisation permet de traiter des rejets aussi divers que les déjections animales, les déchets de l'industrie agro-alimentaire, les déchets de cuisine, les ordures ménagères, les déchets agricoles; liste non exhaustive.

Pour mémoire, rappelons que 2 écopoints fixes ont dû être supprimés ces dernières années, en raison d'utilisation inadéquate. Ils se situaient au Ch. du Lavasson, sous le pont de la Vy-Creuse et au Ch. du Vernay, en Plannaz.

Le sondage ci-dessous considère qu'une personne = un ménage (1 carte d'accès par ménage)

Passages par mois à la déchèterie pour 100 ménages

				Total
Pourcentage de ménages [%]	63	23	14	100
Fréquence	1x par sem.	2 x par mois	1 x par mois	
Fréquence par année par ménage	52	24	12	
Passages par année	3301	558	168	
Passages par mois	276	46	14	336

La réponse municipale parle de 324 passages par mois, le total de 336 est correct.

Nombre de passages économisés à la déchèterie si 50% des ménages «visitent» une déchèterie mobile une fois par mois: **50**. Gain potentiel de passage à la déchèterie en %: $50/336 = 14.9$
On peut discuter sur l'hypothèse du pourcentage de ménages qui auraient (qui devraient avoir) les disponibilités pour se rendre aux déchèteries mobiles. Une moyenne de 50% semble déjà passablement élevée.

En mars-avril débutera, en zone-test et en 1 seul emplacement de la ville encore à définir, la collecte des déchets par écopoint mobile. Cette phase se déroulera sur 6 mois et sera réalisée par l'Institution de l'Espérance, atelier urbain de Gland. Ce test doit se limiter à une demi-journée par semaine; il est compliqué de faire plus actuellement avec les personnes de l'Espérance, le nombre d'éducateurs à disposition étant limité. Le travail avec l'Institution coûte CHF 1,38 par habitant et par année (env. CHF 17'900.--).

Concernant les utilisateurs d'écopoints, il semblerait bien qu'ils ne trient pas correctement leurs déchets. Et enfin, selon ce qu'une «légende urbaine» nous laisserait accroire, non, on ne rajoute pas de papier afin que les déchets à incinérer brûlent mieux, ni de verre d'ailleurs...

Remarques:

Le postulant, relativement satisfait de la réponse, trouve bonne l'idée de base formulée, sans Investissement de départ et simple à mettre en route. Il estime cependant qu'il faudra trouver des solutions pour augmenter la fréquence de ramassage, prévue une fois par semaine. Il remercie la Municipalité pour sa proposition, qui constitue un bon début permettant d'avancer sur le sujet, en attendant les résultats de l'étude sur les déchets (3 ans), ainsi que celle concernant les écopoints d'Eikenøtt.

Conclusions:

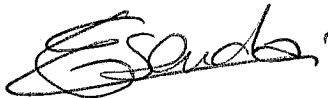
La Commission vous demande, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'accepter la réponse à ce postulat telle qu'étudiée, sans oublier de préciser qu'une variante «lourde» d'écopoints mobiles reste toutefois difficile à réaliser (cf: réponse municipale, pages 4 et 5).

La Commission technique:

Angelita Galvez



Emmanuelle Cosendai



Caroline Han-Félix



Olivier Moulin



Jacques Tacheron, rapporteur

